

Déclinaison stratégique

Axe (rang 1)	Thèmes (rang 2)	Objectifs stratégiques (rang 3)	Intitulé de fiche action - Objectif 2026
Axe 1 - Attractivité Eric Delmas "Notre territoire, y vivre et en vivre."	1.1. Développement économique Comment développer notre excellence économique ?	1.1.1. Organiser la promotion économique et développer l'attractivité du territoire	1.1.1.1. Attirer et favoriser l'installation de nouvelles entreprises (industrie...)
		1.1.2. Soutenir le développement économique endogène	1.1.2.1. Faire de l'entrepreneuriat social solidaire et écologique un pilier de développement du Territoire (SÎLOT)
		1.1.3. Renforcer une animation économique (ré)active	1.1.2.2. Co construire une stratégie de soutien aux filières structurantes et en émergence à fort potentiel d'innovation et d'emplois (pôles d'excellence, micro-clusters d'entreprises...)
		1.1.4. Travail sur les conditions d'attractivité des secteurs d'activité en tension	1.1.2.3. Co définir un programme de développement commercial et artisanal équilibré
		1.1.5. Développer un maillage équilibré en équipement économique	1.1.2.4. Accompagner les entreprises dans les transitions digitale, sociale, écologique et énergétique, porteuses de développement (ex. Digital Valley)
		1.1.6. Créeer une véritable politique locale de l'emploi	1.1.3.1. Améliorer la visibilité du service territorial d'accompagnement des entreprises, de l'offre de financement et en faciliter l'accès
		1.1.7. Favoriser la (ré)insertion professionnelle	1.1.3.2. Créer des instances de travail partenariales « commerce », « ESS » et « économie circulaire »
			1.1.3.3. Actualiser la stratégie économique du territoire (diagnostic, etc.)
			1.1.4.1. Attirer et développer les emplois qualifiés manquants dans certaines filières
			1.1.4.2. Miser sur la dynamique de la reconversion professionnelle des salariés
			1.1.5.1. Favoriser un développement économique équilibré (développement de l'Ouest, équilibre ville-centre - zones d'activités périphériques - ruralité)
			1.1.5.2. Mettre en œuvre un parcours résidentiel des entreprises (pépinière, hôtels d'entreprises, incubateur, coworking, ateliers-relais, terrains à bâtir)
			1.1.5.3. Optimiser, anticiper et reconstituer la réserve économique foncière : Parcs d'Activités Economiques
			1.1.5.4. Mener, en lien avec la révision du PLUi, une étude de repérage et de potentialités des friches (Cinquième Chasseur, Parc des expositions etc.) accompagné avec le CEREMA
			1.1.5.5. Poursuivre le programme immobilier sur le secteurs de gare et la requalification de Champarnaud et de l'îlot St Gervais (et autres abords de gares)
			1.1.5.6. Renforcer la visibilité du service Développement économique pour les entreprises du territoire

Axe 1 - Attractivité Eric Delmas "Notre territoire, y vivre et en vivre."	1.2. Agriculture <i>Comment soutenir une agriculture plus locale et durable ?</i>	1.2.1. Favoriser l'autonomie alimentaire basée sur une agriculture durable de proximité	1.2.1.1. Développer l'agriculture urbaine (Ex : Chambon) 1.2.1.2. Favoriser l'adaptation de l'agriculture locale aux effets du changement climatique (eau, sol, biodiversité, etc.)	Envoyé en préfecture le 10/01/2024 Reçu en préfecture le 10/01/2024 Publié le ID : 024-200040392-20231221-DD2023_158-DE
		1.2.2. Promouvoir l'alimentation durable et locale	1.2.2.1. Accompagner la mise en place du Projet Alimentaire Territorial	
		1.3.1. Affirmer une réelle politique en faveur de la jeunesse	1.3.1.1. Créer une offre d'animation tournée vers la jeunesse au travers du projet Silot 1.3.1.2. Aider les jeunes dans leurs problèmes liés à la mobilité	
		1.3.2. Accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable	1.3.2.1. Financer les formations des jeunes sur certains métiers en tension au sein du GP en contrepartie d'un engagement à travailler pour la collectivité sur 2 ans 1.3.2.2. Favoriser les immersions métiers et mettre en place des actions de communication sur les offres et les secteurs d'apprentissage et de stages 1.3.2.3. Organiser des rencontres Employeurs / Jeunes 1.3.2.4. Créer un réseau d'entrepreneurs engagés dans les parcours professionnels des jeunes 1.3.2.5. Etudier la possibilité d'installer une formation professionnelle (type CNAM)	
		1.3.3. Permettre aux jeunes de se loger	1.3.3.1. Renforcer l'offre locative de logements meublés, en accès rapide et sur des courtes durées (1 mois à 2 ans) 1.3.3.2. Renforcer la communication et l'appropriation de la plateforme jesuisunjeune.com auprès des jeunes et de tous les bailleurs (publics / privés) 1.3.3.3. Soutenir les solutions alternatives de logements pour les apprentis et étudiants 1.3.3.4. Accompagner l'accession à la propriété des jeunes dans le parc ancien 1.3.3.5. Subventionner la rénovation énergétique des résidences jeunes (ex. CROUS...)	
	1.3. Jeunesse <i>Comment accompagner l'épanouissement des jeunes sur notre territoire ?</i>	1.3.4. Déployer une communication ciblée et adaptée en direction des jeunes	Pas d'actions ciblées directement d'ici à 2026	
		1.3.5. Développer l'offre, l'animation et l'accès des jeunes à la Culture, aux Sports et aux Loisirs	1.3.5.1. Créer et/ou soutenir des lieux dédiés de rencontre et de pratiques pour les jeunes	
		1.4.1. Renforcer et mailler l'enseignement supérieur universitaire et professionnel, la recherche et l'innovation	Pas d'actions ciblées directement d'ici à 2026	
	<i>Comment renforcer les perspectives et débouchés professionnels dans l'agglomération ?</i>	1.4.2. Communiquer et valoriser l'offre de formation	1.4.2.1. Co définir une communication sur l'offre existante sur le territoire et les avantages d'y étudier. Organiser la promotion des métiers porteurs auprès des élèves de collèges et de lycées (lien avec les métiers générés)	
		1.4.3. Anticiper les besoins des entreprises et du territoire	Pas d'actions ciblées directement d'ici à 2026	

Axe 1 - Attractivité Eric Delmas "Notre territoire, y vivre et en vivre."	1.5. Tourisme <i>Comment capitaliser sur l'ensemble du territoire pour construire une offre touristique d'ampleur ?</i>	1.5.1. Adapter la politique touristique aux attentes et aux enjeux d'avenir	1.5.1.1. Développer des produits touristiques combinant les différentes offres du territoire	Envoyé en préfecture le 10/01/2024
			1.5.1.2. Développer le tourisme valorisant la ruralité	Reçu en préfecture le 10/01/2024
			1.5.1.3. Affiner la segmentation des publics/clientèles cibles (jeunes, affaires, locaux, handicap...)	Publié le
			1.5.1.4. Renforcer les conditions d'attractivité des métiers du tourisme	
			1.5.1.5. Développer la digitalisation touristique du territoire	
		1.5.2. Accompagner la montée en gamme des infrastructures et la professionnalisation des acteurs	1.5.2.1. Soutenir l'adaptation des infrastructures d'accueil hébergement-restauration, mise à niveau et nouvelle offre (camping, guinguette - Lac de Neufont)	
			1.5.2.2. Faciliter l'accessibilité ferroviaire et cyclable au territoire	
			1.5.2.3. La mobilité douce pour relier les sites touristiques du Grand Périgueux	
			1.5.2.4. Valoriser et moderniser les équipements touristiques patrimoniaux et de plein-air autour notamment de la voie verte et de la vélo-route	
			1.5.2.5. Professionnaliser les acteurs du tourisme	
		1.5.3. Ancrer l'OTI dans le territoire et dans un réseau actif de partenaires	1.5.3.1. Développer une image compétitive, en Dordogne et ailleurs	
			1.5.3.2. Proposer une offre communautaire porteuse d'image positive (Neufont, Durestal, autres équipements d'envergure à définir)	
			1.5.3.3. Structurer le partenariat avec les habitants et les territoires touristiques adjacents (tourisme itinérant, labels de type Petites cités de caractère, Plus beaux villages de France, Qualité tourisme...)	
			1.5.3.4. Soutenir les initiatives privées (AAP...)	
		1.6. Habitat <i>Comment préparer l'habitat de demain ?</i>	1.6.1. Structurer un développement équilibré (maillage) qui répond et anticipe les besoins et attentes des usagers	1.6.1.1. Créer un dispositif Amélie 3
			1.6.2. Développer des logements de qualité et adaptés aux besoins contemporains et aux ressources des ménages	1.6.2.1. Etude des formats d'habitats adaptés demain

Action déjà portée par le Grand Périgueux

Projet de nouvelle action

Déclinaison stratégique

Axe (rang 1)	Thématisques (rang 2)	Objectifs stratégiques (rang 3)	Intitulé de fiche action - Objectif 2026
Axe 2 - Nouvelle donne environnementale Amélie BALAINE "Enjeux climatiques et cadre de vie, des défis à concilier"	2.1. Eau "Comment préserver et valoriser notre ressource en eau ?"	2.1.1 - Préserver la qualité et les ressources en eau 2.1.2. - Préserver la quantité et les ressources en eau 2.1.3 - Gouvernance et gestion efficiente de l'Eau	2.1.1.1. Améliorer la qualité des rejets Eaux Usées et Eaux pluviales 2.1.1.2. Protéger, Améliorer et/ou Maintenir la Qualité des Ressources Eau Potable 2.1.1.3. Développer une gestion efficiente de l'exploitation des services Eau, Ass et EP 2.1.2.1. Engager des actions en faveur des Economies d'eau 2.1.3.1. Développer une gestion efficiente de l'exploitation des services Eau, Ass et EP 2.1.3.2. Construire la Sécurisation de l'approvisionnement AEP
	2.2. Transition énergétique Comment garantir une énergie propre et une consommation raisonnée ?	2.2.1. Développer l'autonomie énergétique du territoire en appuyant les actions de diminution des consommations et de développement des EnR 2.2.2. Accompagner les acteurs du territoire dans leur adaptation aux changements climatiques 2.3.3. Continuer à travailler sur la qualité de l'air et l'impact sur l'atmosphère	2.2.1.1. Favoriser le développement des ENR sur le territoire 2.2.1.2. Diminuer les consommations énergétiques 2.2.1.3. Mettre en place un programme d'action pour l'intégration du numérique responsable au sein de la collectivité et du territoire 2.2.2.1. Accompagner la rénovation des logements privés et publics 2.2.2.2. Accompagner les projets des acteurs économiques en matière de rénovation écologique 2.2.2.3. Créer un outil foncier/immobilier/société d'aménagement et accompagner la mise en œuvre des opérations d'aménagement en zone rurale 2.2.2.4. Soutenir les communes dans leurs projets d'adaptation écologique 2.3.3.1. Contribuer à l'adaptation du territoire et à la diminution de son impact face aux effets du changement climatique et à la qualité de l'air

<p>Axe 2 - Nouvelle donne environnementale Amélie BALAINE <i>"Enjeux climatiques et cadre de vie, des défis à concilier"</i></p>	<p>2.3. Nature, biodiversité et gestion forestière <i>"Comment protéger et développer la biodiversité sur notre territoire ?"</i></p>	<p>2.3.1. Veiller au renforcement de la biodiversité, au maintien des milieux favorables et à la qualité des paysages</p>	<p>2.3.1.1. Encourager les programmes en faveur du renforcement de la biodiversité (achat et aménagement de l'étang des Rosiers)</p>
			<p>2.3.1.2. Végétaliser les milieux urbanisés</p>
			<p>2.3.1.3. Poursuivre les actions menées sur l'Atlas de la biodiversité</p>
	<p>2.4. Déchets <i>"Comment réduire et mieux valoriser nos déchets pour préserver l'environnement ?"</i></p>	<p>2.4.1. Réduire et mieux valoriser nos déchets</p>	<p>2.3.2.1. Anticiper le risque incendie - Mettre en œuvre et accompagner des actions de prévention, d'équipement et d'adaptation de la forêt</p>
			<p>2.4.1.1. Elaborer et animer le PLPDMA - Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés</p>
			<p>2.4.1.2. Accompagner la collecte des biodéchets et le retour au sol</p>
	<p>2.5. Exemplarité <i>"Comment sensibiliser au développement vertueux de notre agglo ?"</i></p>	<p>2.5.1. Développer des actions de sensibilisation environnementale</p>	<p>2.4.1.3. Encourager l'économie circulaire : le faire soi-même et les filières de réparation et de réemploi</p>
			<p>2.5.1.1. Réinterroger les priorités d'actions de sensibilisation</p>
			<p>2.5.2.1. Réaliser des aménagements et des projets durables tout en rénovant de façon exemplaire et en assurant un fonctionnement vertueux</p>
	<p>2.6. Nouvelle donne environnementale <i>"Comment accélérer l'adaptation de notre territoire à la nouvelle donne environnementale ?"</i></p>	<p>2.5.2.2. Travailler sur les éco-conditionnalité des aides</p>	<p>2.5.2.2. Travailler sur les éco-conditionnalité des aides</p>
			<p>2.6.1.1. Mener, au préalable de la révision du PLUi, une étude de planification de la compensation environnementale et agricole dans le cadre du développement économique du GPx</p>
			<p>2.6.1.2. Mener, au préalable de la révision du PLUi, une étude de densification des zones urbanisées ou à urbaniser, sur le territoire</p>

Action déjà portée par le Grand Périgueux

Projet de nouvelle action

Déclinaison stratégique

Axe (rang 1)	Thèmes (rang 2)	Objectifs stratégiques (rang 3)	Intitulé de fiche action - Objectif 2026
Axe 3 - Maillage équilibré du territoire Laurent Urdiales "Partout, un accès aux services publics"	"Comment faciliter une mobilité au quotidien décarbonée ?"	<p>3.1.1. Promouvoir les transports en communs en zone rurale et l'intermodalité vers l'urbain</p> <p>3.1.2. Développer les transports en commun, le train et le covoiturage</p> <p>3.1.3. Transformer les déplacements en ville</p> <p>3.1.4. Faciliter et sécuriser les mobilités douces</p> <p>3.2. Logements / Habitat</p> <p>"Comment assurer l'accessibilité au logement à tous ?"</p>	<p>3.1.1.1. Développer la mobilité de proximité, notamment en zone rurale</p> <p>3.1.1.2. Faire des gares de lieux d'intermodalités et d'activités en proximité</p> <p>3.1.1.3. Renforcer les possibilités de covoiturage</p> <p>3.1.2.1. Contribuer à l'augmentation et l'amélioration de l'offre ferroviaire</p> <p>3.1.2.2. Renforcer le réseau de bus urbain</p> <p>3.1.2.3. Développer l'offre des parkings relais comme point d'entrée des mobilités</p> <p>3.1.2.4. Réfléchir et arbitrer la politique tarifaire</p> <p>3.1.2.5. Développer l'auto partage</p> <p>3.1.2.6. Faire la transition énergétique des bus</p> <p>3.1.2.7. Renforcer la promotion et la communication : création de la Maison de la mobilité et du vélo</p> <p>3.1.2.8. Créer un Centre Opérationnel des Mobilités de l'agglomération</p> <p>3.1.3.1. Améliorer la gestion du transit et des livraisons</p> <p>3.1.3.2. Achever le plan itinéraires alternatifs</p> <p>3.1.4.1. Favoriser les mobilités douces (Schéma cyclable)</p> <p>3.1.4.2. Développer les passerelles dans l'agglomération</p> <p>3.2.1. Rééquilibrer la production de logements sur le territoire</p> <p>3.2.2. Soutenir une offre de logements adaptée aux publics "spécifiques"</p>

Axe 3 - Maillage équilibré du territoire Laurent Urdiales "Partout, un accès aux services publics"

3.3. Numériques / Services <i>"Comment rapprocher les services des habitants ?"</i>	3.3.1. Améliorer l'accès au numérique, résorber les zones blanches	3.3.1.1. Rendre le numérique accessible partout et pour tous
	3.3.2. Faciliter l'accès aux services partout et pour tous	3.3.2.1. Mettre en œuvre le plan crèches et ALSH 3.3.2.2. Réaliser les Gendarmeries de Vergt et de Sorges
3.4. Santé <i>"Comment garantir un accès au soin pour tous ?"</i>	3.4.1. Définir un schéma territorial de santé partagé	3.4.1.1. Poursuivre les actions de prévention en santé 3.4.1.2. Mise en œuvre d'un schéma territorial de santé
	3.4.2. Créer un service autonomie à domicile (aide et soin)	3.4.2.1. Développer et mettre en place un projet de services autonomie à domicile
3.5. Culture / Sports / Loisirs <i>"Comment préserver la richesse de notre offre culturelle et sportive toute l'année ?"</i>	3.5.1. Rendre la culture accessible et optimiser la programmation	3.5.1.1. Réaliser le SiLOT et en faire un équipement rassemblant différentes cultures, un lieu d'évènements
	3.5.2. Améliorer l'offre de sports-loisirs et la répartir sur le territoire	3.5.2.1. Achever le plan gymnase 3.5.2.2. Achever la modernisation des équipements aquatiques
3.6. Cohésion Territoriale <i>"Comment assurer un développement équilibré du territoire ?"</i>	3.6.1. Raccrocher les quartiers de la politique de la ville à la dynamique de l'agglomération	3.6.1.1. Co-construire et animer le contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" 3.6.1.2. Piloter et coordonner le Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Chamiers 3.6.1.3. Soutenir les actions dans le cadre du contrat de ville (AAP) 3.6.1.4. Accompagner les projets structurants d'investissements inscrits dans le contrat de ville (RI)
	3.6.2. Veiller à un développement équilibré urbain/rural de l'agglomération	3.6.2.1. Co-construire un Agenda rural local (Villages d'avenir) 3.6.2.2. Accompagner et soutenir les projets de développement des communes

Action déjà portée par le Grand Périgueux

Projet de nouvelle action

Déclinaison stratégique

Axe (rang 1)	Thèmes (rang 2)	Objectifs stratégiques (rang 3)	Intitulé de fiche action - Objectif 2026
Axe 4 - Synergies et coopérations Philippe DALL'AGATA "Des synergies, avec et pour tous"	4.1. Solidarité territoriale "Comment renforcer les solidarités entre communes ?"	4.1.1. Renforcer la proximité et les synergies avec les communes membres	4.1.1.1. Développer et animer le réseau des Secrétaires de mairies 4.1.1.2. Créer une plateforme de mutualisation pour les communes et l'agglomération "le boncoin des communes"
		4.1.2. Tenir compte des disparités entre urbain et rural pour accroître leurs complémentarités	4.1.1.3. Aider les communes à trouver des financements pour leurs projets
		4.2.1. Accroître les moyens de communications dans les prises de décisions politiques	4.2.1.1. Créer un vecteur d'information papier pour les habitants, pour une meilleure compréhension du rôle du Grand Périgueux
	4.2. Participation citoyenne "Comme faire des citoyens un vecteur de dynamisme ?"	4.2.2. Associer les citoyens aux réflexions politiques dans la participation et la concertation	4.2.1.2. Mettre en place des moyens de participation adapté aux publics : faciliter l'accès et le traitement de la plateforme de participation en ligne, proposer des système de boite à idée dans les strucutres du Grand Périgueux 4.2.2.1 Poursuivre la co-construction et la concertation au travers le Conseil de développement 4.2.2.2. Développer la participation citoyenne par l'organisation des Rencontres annuelles de la citoyenneté avec le CODEV
		4.2.3. Sensibiliser la population à la citoyenneté	4.2.3.1. Accroître les actions de sensibilisation à la citoyenneté : organiser des défis citoyens thématiques (défis éco-citoyens, défis mobilité, défis santé etc...)
		4.3.1. Accroître les synergies avec les acteurs publics et para-publics	4.3.1.1. Développer les coopérations entre les territoires (convention de partenariat : CAB, Brive etc.) et les relations avec les intercommunalités et communes voisines 4.3.1.2. Animer et coordonner la mise en œuvre du projet de territoire
	4.3. Coopérations institutionnelles "Comment mobiliser l'ensemble des acteurs au service du territoire ?"	4.3.2. Réinterroger/Rénovation de la gouvernance	4.3.2.1. Mieux associer les élus municipaux aux politiques communautaires
		4.4.1. Développer un numérique inclusif	4.4.1.1. Accompagner les acteurs de l'économie dans la transition numérique (Digital Valley, Ma ville mon Shoping) 4.4.1.2. Décliner la feuille de route "Inclusion numérique" sur le territoire
	4.4. Numérique "Comment accompagner l'adaption au numérique de demain ?"	4.4.2. Assurer un développement des outils numérique pour les services du Grand Périgueux	4.4.2.1. Accroître la performance et l'accessibilité de la Gestion Electronique de Documents (Ged) pour favoriser sur utilisation

Axe 4 - Synergies et coopérations Philippe DALL'AGATA "Des synergies, avec et pour tous"	4.5. Cohésion sociale <i>"Comment garantir la cohésion sociale sur notre territoire ?"</i>	4.5.1. Lutter contre toutes les formes de discriminations 4.5.2. Favoriser des actions créatrices de lien entre les habitants	4.5.1.1. Etre un territoire exemplaire de la lutte contre toute forme de discrimination (promouvoir la parité dans le travail, animer un réseau de vigilance et diffuser une culture institutionnelle de l'égalité de traitement) 4.5.2.1. Poursuivre le soutien au monde associatif
	4.6. Relation usagers <i>"Comment offrir un haut niveau de service à nos usagers ?"</i>	4.6.1. Mettre en place un parcours usager et des démarches adaptées	4.6.1.1. Lancer un diagnostic et un plan d'action pour la réorganisation de la gestion de la relation usager : l'administré au cœur du Grand Périgueux
		4.6.2. Faciliter l'accessibilité des services aux usagers (aides, FALC, communication, horaires etc.)	4.6.2.1. Réaliser la refonte du site internet du Grand Périgueux 4.6.2.2. Améliorer l'accès à l'information pour les usagers : développement des canaux de communication et fiabilité de l'information
	4.7. Administration <i>"Comment développer l'agilité de notre administration ?"</i>	4.7.1. Poursuivre l'engagement du GP dans une démarche de qualité de vie au travail et amélioration des conditions de travail	4.7.1.1. Elaborer un plan "Qualité de Vie au Travail 2" qui s'inscrit dans une dynamique de responsabilité sociale du Grand Périgueux
		4.7.2. S'adapter au besoin des services et des politiques publiques pour mener une politique RH renforcée	4.7.2.1. Evaluer et adapter les Lignes de Gestion
	4.8. Evaluation des politiques publiques <i>"Comme évaluer l'efficacité et l'efficience de nos politiques ?"</i>	4.8.1. Assurer les moyens d'évaluer la qualité et l'efficacité des politiques publiques du Grand Périgueux	4.8.1.1. Evaluer l'impact des actions du projet de territoire sur l'environnement (budget vert) 4.8.1.2. Evaluer les politiques communautaires 4.8.1.3. Evaluer l'impact des actions du projet de territoire sur le budget de la Collectivité
	4.8.2. Développer des moyens d'observation et de prospectives à l'échelle de l'agglomération	4.8.2.1. Créer une mission d'observatoire et de prospective du territoire	

Action déjà portée par le Grand Périgueux**Projet de nouvelle action**